



Déclaration liminaire Force Ouvrière au Comité Technique Ministériel

du 24 novembre 2015

Monsieur le Secrétaire Général,

Ce comité technique ministériel se tient à une période particulièrement sombre pour notre pays. Force Ouvrière s'incline devant les victimes de ces attentats lâches, barbares, odieux qui ont ensanglanté la capitale le 13 novembre dernier. Nous témoignons tout notre soutien et toute notre sympathie aux blessés, très graves pour certains, et aux familles dans la douleur d'avoir perdu un père, une mère, un enfant, un époux.

Ces assassins sanguinaires ont visé la République dans ce qu'elle a de plus insupportable à leurs yeux, la liberté de partager un moment de détente en famille, en amoureux, entre amis, l'égalité qui fait que ces moments sont partagés sans distinction de classe sociale, de sexe ou de religion et la fraternité parce que boire un verre en terrasse, c'est fraternel, assister ensemble à un concert, c'est fraternel. C'est, en quelques mots, notre droit de vivre dans un pays républicain qui est attaqué.

Cette France qu'ils exècrent, c'est celle de Voltaire, de Beaumarchais, d'Olympe de Gouges. Cette République qu'ils abhorrent, c'est celle de Jaurès, de Zola, des instituteurs de Pagnol. Nous, syndicalistes, ne cesseront jamais de lutter contre les obscurantistes de tous poils et de toutes confessions qu'ils soient curés, rabbins ou imams. Liberté, Égalité, Fraternité, mais aussi Laïcité !

Et dans ce contexte, le pays a besoin de plus de République, pas de moins d'Etat ; encore une fois, quand rien ne va, quand le pays vacille, quand les citoyens souffrent ou ont peur, les médecins, les infirmiers, les policiers, les gendarmes, les militaires sont là et font face, au milieu du chaos et de l'horreur. Force Ouvrière leur rend ici hommage.

C'est dans cet esprit républicain, que notre organisation a chevillé au corps, que nous siégeons à ce CTM. L'unité républicaine n'est pas l'union nationale. Et parce que nous sommes en France, et que la France est une démocratie républicaine, et que nous entendons bien qu'elle le reste, nous continuerons de nous exprimer et de défendre nos revendications. Si nous comprenons l'instauration de l'état d'urgence qui relève de la seule responsabilité de l'exécutif, cette situation ne doit pas conduire les organisations syndicales à taire leur expression et le patronat ou le gouvernement à faire passer toute décision sans possibilité de réaction des salariés. La défense de la République et sa capacité de résilience passent aussi par ça.

Dans les semaines qui ont précédé cette réunion, Force Ouvrière vous a adressé un courrier vous demandant expressément d'inscrire à l'ordre du jour des questions cruciales telles que le renouvellement des effectifs, la défense des missions ou les questions salariales. A notre connaissance, nous n'étions en l'occurrence pas les seuls à agir de même. Force est de constater que nous avons obtenu un succès d'estime puisque l'ordre du jour de ce CTM n'a en rien évolué.

Ne sont-ce pas les accords de Bercy, que Force Ouvrière n'a pas signés, qui précisent que des points peuvent être inscrits à l'ordre du jour s'ils sont sollicités par des organisations syndicales représentant au moins 50 % des personnels ? Il est vrai que depuis la décision du premier ministre de s'asseoir sur ce principe de l'accord majoritaire dans le cadre du dossier PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations), on peut légitimement considérer que les accords de Bercy sont bel et bien enterrés. Il n'empêche, les personnels civils de ce ministère sont en attente de décisions qui démontreraient leur vraie place et la reconnaissance de l'Etat employeur à leur adresse.

Nous l'avons déjà dit lors de précédents CTM, le dossier relatif au rééquilibrage des effectifs militaires-civils n'a pas avancé depuis trois ans, pas plus que sous la précédente mandature. Il est vrai qu'un rapport du contrôle général est en cours de rédaction, mais même s'il préconise de renforcer les effectifs de personnels civils, ce qui n'est pas certain, rien ne nous garantit que ce rapport sera suivi d'effet.

Alors que la plupart des employeurs reconnaissent aujourd'hui la nécessité de renouveler les effectifs de personnels civils, compte tenu de leur moyenne d'âge, rien ne se passe. Tout le monde, tout du moins ceux qui ont encore un soupçon d'honnêteté intellectuelle, reconnaît que le renouvellement des effectifs d'ouvriers de l'Etat, notamment sur le maintien en condition opérationnelle, est une nécessité impérieuse. La seule réponse de Bercy et de la Fonction Publique aujourd'hui, consiste à vouloir dogmatiquement détruire le statut des ouvriers de l'Etat en le remplaçant par un quasi, ou plutôt un pseudo-statut à travers l'article 36 de la loi Sauvadet.

Et quand nous revendiquons à juste titre un plan de requalification pour les personnels fonctionnaires de l'ordre administratif, ce qui peut s'inscrire, si on en a la volonté, dans le cadre du rééquilibrage des effectifs militaires-civils, la réponse est la même : NON !

Et comment continuer à supporter le gel des rémunérations des agents depuis 5 ans ?

Le Président de la République a annoncé au cours de son allocution devant le congrès le 16 novembre, je cite, « qu'il n'y aurait aucune diminution d'effectifs dans la défense jusqu'en 2019. Et cette réorganisation de nos armées se fera au bénéfice des unités opérationnelles, de la cyberdéfense et du renseignement. Le gouvernement me présentera donc sans attendre une planification nouvelle de l'évolution des effectifs de la défense jusqu'en 2019 » (fin de citation).

La question que nous posons donc légitimement, consiste à savoir si les effectifs de personnels civils seront maintenus jusqu'en 2019, auquel cas il faudra recourir à des recrutements, ou si le fait de renforcer l'opérationnel passera une fois encore par une diminution drastique des effectifs de personnels civils. En d'autres termes, les personnels civils paieront-ils la facture ?

Si tel était le cas, cela reviendrait à considérer les civils de la Défense comme une population qui empêcherait les armées de défendre les citoyens et d'accomplir leurs missions.

Et si tel était le cas, cela reviendrait à considérer que tous les militaires sont positionnés sur des fonctions opérationnelles, alors que vous savez pertinemment que c'est faux. Une fois encore, maintenir, voire augmenter les effectifs de personnels civils sur les fonctions de soutien permettrait de redéployer des effectifs de personnels militaires sur des fonctions opérationnelles, mais cela nécessite une volonté politique. Monsieur le Secrétaire général, vous m'autoriserez à ne pas vous poser la question, mais à attendre que le Ministre nous en dise plus très prochainement.

Monsieur le Secrétaire général, comme je vous le disais au début de mon propos, Force Ouvrière siège à ce comité technique ministériel dans un esprit républicain, dans une situation où, par égard pour les victimes de ces attentats, nous participerons aux débats et nous exprimerons sur les textes proposés. Mais, dans la mesure où depuis plusieurs mois déjà, nous ne considérons pas les CTM à la hauteur des attentes des agents, nous n'assisterons pas à la présentation des points de communication.

Si au moins ce drame dans lequel est plongé notre pays pouvait amener tous les fervents défenseurs de l'orthodoxie budgétaire, qui constitue à son niveau une certaine forme d'obscurantisme en elle-même, à se taire et à arrêter de conduire la Fonction publique, sans laquelle il n'y a pas de République possible, à la ruine et à la catastrophe, ce serait au moins une lueur d'espoir. Mais je n'en suis pas sûr, tant leur aveuglement et leur inféodation aux pouvoirs financiers internationaux est grande.

Georges Bernanos disait : *« ce sont les démocrates qui font la démocratie, et c'est le citoyen qui fait la République »*. Pussions-nous ne jamais oublier cela.

Je vous remercie de votre attention.